

Dévoilement de la version finale du Code de pratiques pour les poules pondeuses

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS DU QUÉBEC SATISFAITS DU NOUVEAU CODE DE PRATIQUES POUR LES POULES PONDEUSES

Longueuil, le 27 mars 2017 – La Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) se dit satisfaite de la version finale du Code de pratiques pour les poules pondeuses dévoilée aujourd'hui par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Une démarche d'élaboration consensuelle, sérieuse et rassembleuse

Amorcée en avril 2012, la révision du Code de pratiques pour les poules pondeuses a été effectuée par un comité formé d'une vingtaine d'experts, composé notamment de vétérinaires, transporteurs, producteurs agricoles, détaillants, chercheurs, organismes voués au bien-être animal et représentants gouvernementaux.

« Nous sommes d'avis que ce Code renouvelé représente l'aboutissement d'un travail rigoureux réalisé par l'ensemble des acteurs de la filière des œufs de consommation au Canada. Il représente un outil de référence scientifiquement éclairé qui contribuera à l'amélioration continue de la manière dont les producteurs d'œufs prennent soin de leurs poules pondeuses. De plus, il s'arrime parfaitement avec les orientations prises en matière de bien-être animal par la Fédération des producteurs d'œufs du Québec au cours des dernières années », a déclaré le président de la FPOQ, M. Paulin Bouchard.

Une transition qui s'inscrit dans la continuité

En lien avec l'annonce des Producteurs d'œufs du Canada de février 2016, le Code établit dorénavant un cadre de 15 ans pour procéder à une transition vers des logements alternatifs aux systèmes conventionnels. « Nous nous sommes engagés à ce que la moitié des poules soit transférée hors des systèmes conventionnels d'ici huit (8) ans au Canada. Pour le Québec, je peux vous assurer que cela sera chose faite d'ici quelques années puisqu'à l'heure actuelle, plus de 30 % des oiseaux sont déjà dans des systèmes alternatifs et la transition continue », expose M. Bouchard.

Pour obtenir la version finale du Code, consultez le <http://www.nfacc.ca/codes-of-practice/poultry-layers>.

À propos de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec

Créée en 1964, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec représente 133 producteurs d'œufs de consommation dont les fermes sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Le cheptel québécois s'élève à plus de 4,7 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise près de 1,4 milliard d'œufs.

-30-

Pour information :

Benjamin Gagnon
Conseiller aux communications
Fédération des producteurs d'œufs du Québec
bgagnon@upa.qc.ca et 438 494-1210